Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	**Bouygues**	**Arrdt**	**12ème**
Nom de site	BOULEVARD DIDEROT	**Numéro**	T16720
Adresse du site	**31 bis Boulevard Diderot**	**Hauteur**	R+6 (25.01 m)
Bailleur de l'immeuble	**Privé - SARL DAUMESNIL**	**Destination**	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**22/04/2019**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**26/03/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**26/04/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 340°et 220°.		
Distance des ouvrants	3m a 13m en dessous de l'antenne	**Vis-à-vis (25m)**	R+6
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 340°< 4V/m - 220°<2V/m** **5G (3500) : 340°< 4V/m - 220°<2V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.50m (azimut 340°) / 28.75m (azimut 220°)		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 340°, 220°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM et type	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	15 RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS	R+6	Oui	30 m	< 3 V/m
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	40 BOULEVARD DIDEROT 75012 PARIS	R+3	Non	65 m	< 1 V/m
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	5 RUE JEAN BOUTON 75012 PARIS	R+3	Non	77 m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

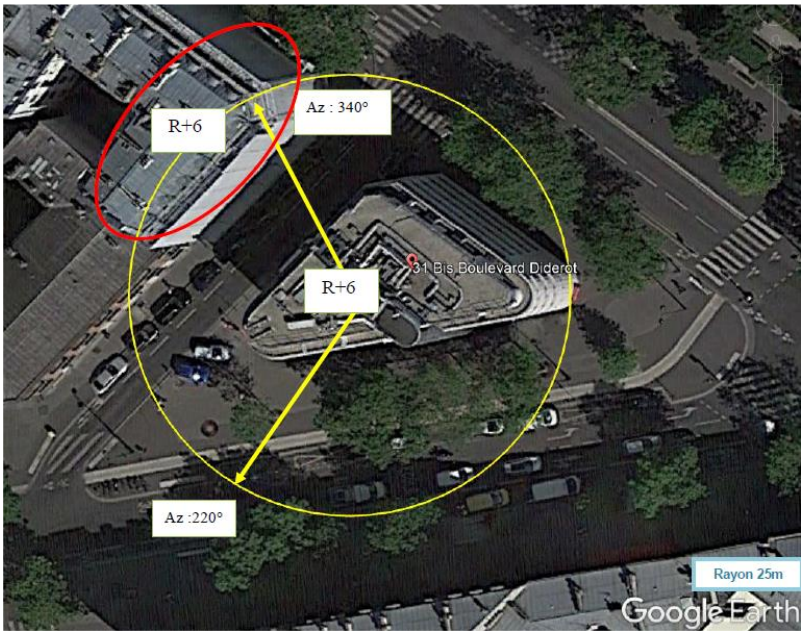

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 31 BIS BOULEVARD DIDEROT 75012 PARIS-12E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 31 BIS BOULEVARD DIDEROT 75012 PARIS-12E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 340°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

b. *Azimut 220°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle

Etat projeté : pas de modification visuelle

SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 340 °

Azimut 220 °